

Contraception d'urgence et pilule d'urgence



QUAND ?

Après un rapport sexuel mal ou non protégé :

- pas de préservatif,
- préservatif mis trop tard,
- préservatif qui a craqué,
- préservatif qui a glissé,
- retrait,
- oubli de la pilule,
- pilule mal prise,
- rapport non prévu,
- rapport forcé.



VITE, UN RÉFLEXE : LA CONTRACEPTION D'URGENCE

Pilule d'urgence

Un comprimé à prendre le plus rapidement possible après chaque rapport sexuel mal ou non protégé et **dans les 3 à 5 jours qui suivent le rapport, au maximum.**

Ce comprimé peut être pris quel que soit le moment du cycle, y compris pendant les règles. En vente libre et gratuit pour les mineures.

Stérilet

La pose d'un stérilet est possible en contraception d'urgence mais l'indication et la prescription nécessitent un avis médical.



OÙ TROUVER LA PILULE D'URGENCE ?

- **Gratuite en Centre de planification (CPEF)**, à l'infirmerie scolaire ou à la médecine universitaire.
- Délivrée en pharmacie **sans ordonnances et gratuite pour les mineurs.**

Pour les plus de 18 ans, 65% du prix d'achat sera remboursé sur présentation d'une ordonnance.



ATTENTION !

- Utilisez un préservatif pour tout nouveau rapport.
- Faites un test de grossesse 15 jours après avoir pris la pilule du lendemain.
- N'utilisez pas la pilule d'urgence comme contraception régulière.

Dans tous les cas, une consultation médicale est nécessaire rapidement pour faire le point sur la contraception et le risque d'infections sexuellement transmissibles, notamment le sida.

**LA PILULE D'URGENCE
NE REMPLACE PAS
UNE CONTRACEPTION
RÉGULIÈRE**



Les consultations sont gratuites pour tous, dans les 8 centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) financés par la Métropole de Lyon.
Plus d'info sur : www.grandlyon.com/cpef

Métropole de Lyon

20, rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél: 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole